



LA SOCIÉTÉ DES
OBSTÉTRICIEENS ET
GYNÉCOLOGUES
— DU CANADA —

À propos de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)





BUREAU NATIONAL

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada
780, promenade Echo
Ottawa (Ontario) K1S 5R7

Tél. : (613) 730-4192 ou 1 800 561-2416

Télec. : (613) 730-4314

Web : www.sogc.org

Vice-président administratif : Dr André B. Lalonde, MD, FRCSC, FRCOG, FSOGC, FACS, M.Sc.
Vice-présidente administrative associée : Dr Vyta Senikas, B.Sc., MDCM, FRCSC, FSOGC, CSPQ

TABLE DES MATIÈRES

Mandat	2
Historique	3
Directions stratégiques 2006–2011	3
Catégories de membres	4
Avantages de l'adhésion	5
Comités de la SOGC	6
Formation médicale continue (FMC)	7
Assemblée clinique annuelle	7
Accréditation	8
Cours du programme « Gestion du travail et de l'accouchement » (GESTA)	8
Cours en ligne	8
Bourses, prix et bourses de recherche	9
Programmes	11
Publications	12
Éducation publique	12
Renseignements utiles et sites Web	14

MANDAT

**Promouvoir l'excellence dans la pratique
de l'obstétrique-gynécologie et la santé des femmes
par le leadership, la défense des droits, la collaboration,
la prise de contact et l'éducation.**

En vertu de ce mandat, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) souscrit aux principes suivants :

- Chaque femme devrait bénéficier d'un accès équitable à des soins de santé optimaux et exhaustifs, offerts avec intégrité et compassion.
- Les femmes devraient avoir accès à des renseignements leur permettant de faire des choix appropriés et pertinents relativement à leur santé.
- Les membres de la SOGC ont le droit de pratiquer dans un environnement sûr et coopératif.
- L'obstétrique et la gynécologie sont des disciplines qui doivent reposer sur les meilleurs faits scientifiques disponibles.
- Il incombe à la SOGC de favoriser tout changement pouvant être apporté au système de santé relativement à la pratique de l'obstétrique-gynécologie.

Nous croyons que...

- chaque femme devrait bénéficier d'un accès équitable à des soins de santé optimaux et exhaustifs, offerts avec intégrité et compassion;
- les femmes devraient avoir accès à des renseignements leur permettant de faire des choix relativement à leur santé;
- les membres de la Société ont le droit de pratiquer dans un environnement sûr et coopératif;
- l'obstétrique et la gynécologie sont des disciplines qui doivent reposer sur les meilleurs faits scientifiques disponibles;
- il incombe à la Société de favoriser tout changement pouvant être apporté au système de santé relativement à la pratique de l'obstétrique-gynécologie.

HISTORIQUE

Étant le reflet de la nécessité de promouvoir la formation des médecins, la recherche et l'excellence dans la prestation des soins, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) a été fondée en 1944. Depuis ce temps, la Société a maintenu un engagement inébranlable envers le leadership et l'excellence par la création d'un programme de formation médicale continue sans pareil et de sa revue scientifique, le *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC)*. Qui plus est, la Société a pris une expansion considérable au fil des ans, tant en ce qui a trait à sa réputation qu'à son mandat. La diversité de la SOGC est assurée grâce à une politique voulant que différentes disciplines du domaine de l'obstétrique-gynécologie soient représentées au sein des comités et de l'ensemble des membres.

La SOGC accueille maintenant des professionnels de domaines connexes dans ses rangs, comme les infirmières et les sages-femmes. La SOGC a élargi son mandat de manière à englober des initiatives d'éducation publique et des projets d'amélioration de la sécurité de l'accouchement pour les femmes autochtones et celles vivant dans des pays à faibles ressources.

DIRECTIONS STRATÉGIQUES 2006–2011

À la suite d'une importante consultation menée auprès des membres, des parties intéressées, du Conseil et de l'exécutif de la SOGC, la Société a élaboré son **plan stratégique 2006–2011**. Ce plan renferme la vision et les priorités stratégiques que la Société veut mettre en œuvre d'ici 2011, en plus d'évaluer les progrès, les défis et les réussites constatés pendant la période 2000–2005.

Le plan stratégique souligne l'engagement de la Société envers ses sept directions stratégiques :

1. Santé des Autochtones
2. Défense des droits
3. Perfectionnement professionnel permanent (PPP)
4. Ressources humaines dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie
5. Santé des femmes à l'échelle internationale
6. Sécurité des patientes
7. Questions liées à la santé des femmes

Le perfectionnement professionnel permanent, la santé des femmes à l'échelle internationale, la sécurité des patientes et l'ensemble des questions liées à la santé des femmes demeureront les principaux piliers de notre organisation. À ces dernières s'ajoutent de nouvelles directions stratégiques, en vue d'aborder des questions sur lesquelles la SOGC peut avoir une véritable influence, c'est-à-dire la santé des Autochtones, la défense des droits et les ressources humaines dans le domaine de l'obstétrique-gynécologie. La SOGC est bien placée pour faire la promotion de la santé des femmes au Canada et à l'échelle internationale. Grâce à un nombre croissant et imposant de membres, à des initiatives de communication et d'éducation publique efficaces, et à des efforts renouvelés de promotion visant à assurer la visibilité de la Société auprès de tous les niveaux de gouvernement, la SOGC continuera de mettre l'accent sur la santé de toutes les femmes, de manière à se pencher sur les défis particuliers auxquels doivent faire face les femmes mal desservies et défavorisées.

CATÉGORIES DE MEMBRES

Catégorie de membres	Description	Durée	Prix
Membre obs.-gyn.	Une personne détenant une formation de spécialiste en obstétrique et gynécologie reconnue par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou par le Collège des médecins du Québec.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	450,00 \$
Membre à vie	Un membre obs.-gyn. (voir catégorie ci-dessus) qui a atteint l'âge de 65 ans et n'exerce plus sa profession activement ou qui a été membre pendant au moins 35 ans.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	60,00 \$
Membre international	Une personne qui est titulaire d'un permis d'exercice de la médecine dans un autre pays que le Canada.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	450,00 \$
Membre associé – médecine	Une personne qui est titulaire d'un permis d'exercice de la médecine dans une province ou un territoire du Canada ou à l'étranger.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	175,00 \$
Membre associé – soins infirmiers	Une personne qui est titulaire d'un permis l'autorisant à exercer la profession d'infirmier autorisé ou d'infirmière autorisée dans une province ou un territoire du Canada ou à l'étranger.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	100,00 \$
Membre associé – sage-femme	Une personne qui est titulaire d'un permis l'autorisant à exercer la profession de sage-femme dans une province ou un territoire du Canada ou à l'étranger.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	100,00 \$
Membre associé – recherche	Une personne qui fournit des services au domaine de l'obstétrique-gynécologie.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	100,00 \$
Membre associé – soins de santé	Une personne qui n'est admissible à aucune autre catégorie de membre associé, mais qui est en mesure d'aider la Société à atteindre ses objectifs.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	140,00 \$
Membre associé – auxiliaire	Une personne d'une société ou d'une association qui est en mesure d'aider la Société à atteindre ses objectifs.	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	200,00 \$

(Suite à la page suivante)

CATÉGORIES DE MEMBRES (Suite)

Membre débutant	Une personne inscrite à un programme de formation de 3 ^e cycle en obstétrique et gynécologie.	Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	40,00 \$
Membre débutant – résident de médecine familiale	Une personne inscrite à un programme de formation en médecine familiale.	Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	40,00 \$
Étudiant en soins de santé et en recherche	Une personne inscrite à un programme de formation de 1 ^{er} cycle à une école de médecine canadienne.	Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	20,00 \$
Membre honoraire	Tout membre de la Société peut recommander au Conseil de conférer à une personne méritante le titre de membre honoraire.		Aucuns frais

AVANTAGES DE L'ADHÉSION

L'adhésion à la SOGC offre une vaste gamme d'avantages valables tant pour votre perfectionnement professionnel que pour votre bien-être personnel.

En tant que membre de la SOGC, vous avez droit à ce qui suit :

- un abonnement mensuel au Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC);
- des frais d'inscription réduits aux conférences régionales de formation médicale continue (FMC) et à l'assemblée clinique annuelle;
- des frais d'inscription réduits aux cours Gestion du travail et de l'accouchement (GESTA);
- l'accès à des cours en ligne de formation médicale continue (FMC);
- des tarifs spéciaux à l'achat de dépliants d'éducation des patients et d'éducation publique;
- la possibilité de participer en tant que bénévole à l'un ou l'autre des quelque cinquante comités de la Société;
- l'établissement de réseaux avec d'autres professionnels de la santé des domaines de l'obstétrique-gynécologie et de la santé des femmes;
- le Communiqué de la SOGC;
- l'accès aux directives cliniques nationales de la SOGC, source de connaissances scientifiques de fine pointe;
- les baladodiffusions de la SOGC – téléchargement de clips vidéo et audio de nos programmes de FMC, ou des clips de couvertures médiatiques récentes liées à l'obstétrique-gynécologie;
- l'accès exclusif en ligne à un répertoire électronique des membres;
- l'accès gratuit à myobclinica.ca, outil en ligne permettant aux membres de la SOGC de créer leurs propres sites Web personnalisés aux fins de leur pratique.

COMITÉS DE LA SOGC

La SOGC compte plus de 50 comités dédiés à l'amélioration des soins obstétricaux et gynécologiques au Canada par l'intermédiaire de la recherche, de la formation professionnelle et de la sensibilisation publique. Ces comités sont composés, entre autres, de bénévoles dévoués qui élaborent et mettent en œuvre des directives cliniques, des opinions de comité, des documents de travail et des déclarations de principe visant à améliorer la santé des femmes et la pratique de l'obstétrique-gynécologie.

L'adhésion aux comités fournit une occasion unique pour les membres de la SOGC de travailler de concert avec des spécialistes de renommée nationale, pour faire progresser la pratique et mieux comprendre la santé des femmes au pays.

Ces membres bénévoles mettent leur leadership, leur savoir-faire, leur temps et leurs services au profit de l'obstétrique-gynécologie et du public dans les domaines suivants :

- Initiatives en matière de santé des Autochtones
- Gynécologie pédiatrique et de l'adolescence
- Maladies du sein
- Pratique clinique – Obstétrique
- Pratique clinique – Gynécologie
- Imagerie diagnostique
- Éthique
- Génétique
- Maladies infectieuses
- Comité des membres débutants
- Infertilité et endocrinologie de la reproduction
- Santé des femmes à l'échelle internationale
- Comité consultatif de médecine
- Questions médico-légales
- Médecine fœto-maternelle
- Comité consultatif des infirmières autorisées
- Comité consultatif des sages-femmes autorisées
- Comités consultatifs divers
- Politiques en matière de santé des femmes
- Et bien d'autres encore

Ces comités de la SOGC présentent un rapport annuel (ou plus fréquemment, selon les besoins) à l'exécutif et au Conseil.

Les membres intéressés à rejoindre les rangs d'un comité peuvent communiquer avec le bureau national de la SOGC au 1 800 561-2416 ou par courriel à helpdesk@sogc.com.

FORMATION MÉDICALE CONTINUE (FMC)

La SOGC offre présentement les programmes de FMC suivants :

- Assemblée clinique annuelle (ACA)
- FMC internationale (FMCI)
- FMC de l'Ouest/du centre
- FMC du Québec
- FMC de l'Ontario
- FMC de l'Ontario en gynécologie
- FMC du Québec en obstétrique

Attirant des spécialistes de renommée nationale et internationale, ces événements fournissent aux membres de la SOGC un forum leur permettant d'échanger des idées, de l'information et des opinions sur tous les aspects de l'obstétrique-gynécologie et des spécialités connexes. Exception faite de l'assemblée clinique annuelle et de la FMC internationale, les programmes de FMC sont généralement d'une durée de deux à trois jours. Chaque FMC comporte des plénières interactives, des réunions en petits groupes portant sur des discussions de cas liées à des sujets courants, et des sessions concomitantes. Occasions idéales en matière de perfectionnement professionnel, les FMC constituent également un excellent endroit pour rencontrer des obstétriciens-gynécologues et des professionnels affiliés, ainsi que pour établir des liens avec eux.

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez visiter www.sogc.org.

ASSEMBLÉE CLINIQUE ANNUELLE

L'assemblée clinique annuelle de la SOGC comprend un programme scientifique de cinq jours, offrant des présentations interactives sur des sujets courants du domaine de l'obstétrique-gynécologie.

Le programme de l'assemblée clinique annuelle comprend ce qui suit :

- Colloques internationaux;
- Cours de perfectionnement;
- Programmes de sous-spécialités concomitants d'une demi-journée;
- Ateliers;
- Mises à jour cliniques;
- Cours magistraux de pointe offerts par des conférenciers invités;
- Articles, affiches et vidéos scientifiques présentés par les membres;
- Programmes de prix et bourses, conférence Cannell, conférence du Collège royal;
- Programme de leadership destiné aux membres débutants;
- Programme pour les étudiants en médecine;
- Programme de la Société des gynécologues oncologues du Canada (GOC);
- Assemblée semestrielle de l'Association des professeurs d'obstétrique et gynécologie du Canada (APOG);
- Exposition;
- Programmes sociaux, culturels et jeunesse.

ACCREDITATION

La SOGC est reconnue par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en tant que fournisseur de crédits de perfectionnement professionnel permanent aux fins du Programme de maintien du certificat du Collège. La SOGC a obtenu ce statut pour la période 2005–2010.

Total de crédits de PPP que peuvent réclamer les participants :

- **Section 1** : crédit d'une (1) heure pour chacun des modules de contenu obligatoire.
- **Section 3** : 2 crédits de l'heure pour effectuer l'auto-évaluation précours, donc un maximum de 2 crédits.
- **Section 4** : des crédits peuvent être réclamés si le participant élabore un projet d'apprentissage personnel suite à sa participation au cours.

COURS DU PROGRAMME « GESTION DU TRAVAIL ET DE L'ACCOUCHEMENT » (GESTA)

Cours sur la période intra-partum produit par des Canadiens, le cours GESTA est élaboré, tenu à jour et enseigné par des obstétriciens, des médecins de famille, des sages-femmes et des infirmières. Il bénéficie du soutien administratif de la SOGC. Le contenu du cours est fondé sur les meilleures données disponibles en ce qui concerne les techniques qui permettent d'améliorer les soins, en plus d'incorporer des directives cliniques canadiennes. Ce cours exhaustif de deux jours offre des séances plénières fondées sur des cas, des ateliers pratiques et un processus d'examen englobant. Le principal objectif du programme GESTA est de passer en revue, de mettre à jour et de maintenir les compétences obstétricales des spécialistes, des médecins de famille, des sages-femmes et des infirmières, de manière à ce qu'ils soient en mesure d'améliorer les issues et les procédés en ce qui a trait aux soins prodigués pendant la période intra-partum et la période post-partum immédiate.

COURS EN LIGNE

La SOGC offre tout un éventail de cours en ligne conçus par des spécialistes et ayant recours aux connaissances médicales les plus récentes. Ces cours en ligne agréés combinent une formation médicale de premier ordre à la commodité d'études en ligne.

Les cours en ligne sont disponibles sur le site Web de la SOGC à www.sogc.org.

BOURSES, PRIX ET BOURSES DE RECHERCHE

Prix du président

Le Prix du président représente la plus haute distinction accordée à un membre. Chaque année, la SOGC reconnaît les contributions d'un médecin canadien exceptionnel à l'égard de la santé des femmes et des objectifs de la SOGC. Le candidat doit avoir pratiqué pendant un certain nombre d'années et avoir démontré des qualités de leader à l'échelle nationale ou internationale. Ce prix est accordé à un membre pour la qualité exceptionnelle de ses contributions, son dévouement à l'égard de la santé des femmes et son soutien continu vis-à-vis la spécialité et la SOGC.

Prix de réalisations régionales de la SOGC

Le prix de réalisations régionales de la SOGC reconnaît l'excellence des membres qui agissent à titre de bénévoles à l'échelle locale, régionale ou provinciale dans le domaine de la santé des femmes. Une plaque et un prix en argent sont remis à un lauréat de chacune des régions (Centre, Atlantique, Ouest, Ontario et Québec) dans le cadre de la soirée de remise des prix de l'ACA.

Bourse du millénaire pour les médecins œuvrant au sein de la communauté

L'objectif de ce stage clinique est d'appuyer financièrement les médecins œuvrant au sein de communautés et qui aimeraient recevoir une formation répondant davantage à leurs besoins d'apprentissage et à ceux de leur communauté. Le perfectionnement professionnel clinique peut comprendre, entre autres, l'acquisition de connaissances ou de compétences techniques et un intérêt dans les secteurs de l'obstétrique-gynécologie et(ou) de la santé sexuelle et génésique. Le stage de formation permet au candidat de profiter d'une expérience active, pratique et individualisée, liée à des objectifs d'apprentissage clairement définis.

Bourse du millénaire pour les médecins œuvrant en milieu universitaire ou hospitalier

L'objectif de ce stage clinique est d'appuyer les médecins qui travaillent présentement à plein temps au sein d'une faculté et qui souhaitent améliorer leur expérience en recherche ou en chirurgie clinique en visitant un centre reconnu pour son excellence dans leur domaine de prédilection. Le perfectionnement professionnel est offert à un centre d'excellence, permettant ainsi au médecin de profiter d'une expérience active, pratique et individualisée, liée à des objectifs d'apprentissage clairement définis.

BOURSE DU MILLÉNAIRE POUR LES INFIRMIÈRES ET LES SAGES-FEMMES

L'objectif de ce stage clinique est d'appuyer financièrement les infirmières et les sages-femmes membres de la SOGC qui aimeraient recevoir une formation répondant davantage à leurs besoins d'apprentissage et à ceux de leur communauté. Cette occasion de perfectionnement professionnel clinique peut comprendre, entre autres, l'acquisition de connaissances ou de compétences techniques dans les secteurs de l'obstétrique-gynécologie et(ou) de la santé sexuelle et génésique.

Le financement est fourni par la Fondation pour la promotion de la santé sexuelle et génésique (FPSSG), dont le mandat est de promouvoir et d'appuyer les initiatives pédagogiques dans le domaine de la santé sexuelle et génésique.

Bourses de cours facultatifs destinées aux membres débutants

Un éventail de bourses, variant entre 2 500 \$ et 3 000 \$, est offert aux meilleures demandes de stage clinique en vue de permettre aux candidats d'assumer les coûts liés à la participation à un programme facultatif. Les lauréats de la bourse seront dévoilés dans le cadre de la soirée de remise des prix de l'assemblée clinique annuelle.

L'attribution des bourses dépend de la disponibilité du financement destiné aux bourses d'études sans restrictions.

Bourses de cours facultatifs destinées aux membres débutants – Santé des femmes à l'échelle internationale

L'objectif de cette bourse est d'aider les résidents qui souhaitent suivre une formation facultative dans le domaine de la santé des femmes à l'échelle internationale. Les objectifs généraux de cette formation sont de permettre aux résidents intéressés d'acquérir une meilleure compréhension des questions liées à la santé des femmes et de la pratique de l'obstétrique-gynécologie dans les pays en développement, ainsi qu'une meilleure appréciation du travail effectué par les professionnels de la santé de ces pays. Cette formation facultative devrait procurer au lauréat une expérience pratique, active et individualisée dans un pays en développement, liée à des objectifs d'apprentissage clairement définis.

Le financement est fourni par la Fondation pour la promotion de la santé sexuelle et génésique (FPSSG), dont le mandat est de promouvoir et d'appuyer les initiatives pédagogiques dans le domaine de la santé sexuelle et génésique. Par ailleurs, l'établissement hôte reçoit un don de 1 000 \$ en vue d'aider à couvrir les dépenses.

Pour obtenir la liste complète des bourses, des prix et des bourses de recherche, veuillez visiter www.sogc.org.

PROGRAMMES

Les bons soins de santé reposent sur bon nombre de partenariats. Ces projets de la SOGC, élaborés en étroite collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, reflètent une compréhension mutuelle que l'amélioration des soins de santé passe par l'adoption d'une approche concertée et intégrée.

Qu'il s'agisse de renforcer la capacité des systèmes de soins de santé à l'échelle internationale, d'étudier de nouveaux modèles efficaces d'offre de soins de santé, ou de fournir au public les renseignements nécessaires à la prise de décisions éclairées, tous les projets de la SOGC tendent vers un but commun, qui est d'abattre les obstacles entravant la voie vers une meilleure santé.

Initiatives en matière de santé des autochtones

Depuis 1994, la SOGC travaille en collaboration avec des intervenants de la communauté autochtone et des organismes de santé autochtones pour élaborer des directives cliniques et transmettre des renseignements qui sont particuliers aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis. En 2006, la SOGC a pris l'engagement de poursuivre sur sa lancée et a ajouté la santé des Autochtones à ses principaux piliers dans le cadre de ses Directions stratégiques 2006–2011. L'accent principal de la division initiatives en matière de santé des Autochtones sera de « promouvoir la santé et le rétablissement, d'une façon qui respecte la culture, pour les femmes autochtones ».

Programme international pour la santé des femmes

La SOGC œuvre activement à l'échelle internationale depuis 1998. La Société s'est engagée à faire la promotion de la santé et des droits sexuels et génésiques à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur la maternité sans risques et la santé néonatale. Notre but est de nous assurer que chaque femme survive à la grossesse et à l'accouchement et qu'elle puisse avoir accès aux soins dont elle a besoin pour connaître une grossesse et un accouchement sans risques, de manière à donner naissance à un bébé en santé.

Initiatives et activités de la SOGC à l'échelle internationale

Échelle internationale (plan multilatéral) :

La SOGC s'est engagée, avec des homologues internationaux, à participer à des activités de promotion et à un dialogue quant à la maternité sans risques et à la santé néonatale. La participation de la SOGC comprend, entre autres : une représentation au sein de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO); du partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant; et d'autres organisations semblables.

Échelle nationale (plan bilatéral) :

La SOGC participe à un certain nombre de partenariats avec des associations professionnelles paires. Ces partenariats visent à améliorer la capacité institutionnelle et organisationnelle des associations d'obstétrique-gynécologie paires quant à la promotion (tant sur le plan des politiques que des programmes) de la santé sexuelle et génésique, ainsi que de la maternité sans risques et de la santé néonatale.

Au Canada :

La SOGC déploie activement des efforts sur le plan de la santé à l'échelle internationale en collaborant, avec d'autres ONG, à la promotion et à la défense des droits. Ces efforts ont pour but de sensibiliser le grand public et les représentants politiques aux enjeux touchant la maternité sans risques et la santé néonatale.

PUBLICATIONS

Dans le cadre de son engagement à tenir ses membres au fait des questions courantes en matière de santé des femmes, la SOGC produit les publications suivantes :

Directives cliniques de la SOGC : Les directives cliniques de la SOGC, fondées sur les données scientifiques les plus récentes, sont conçues pour faire progresser l'obstétrique-gynécologie et promouvoir la prise de décisions éclairée par les femmes, tant au Canada qu'à l'étranger. Ces directives cliniques sont publiées chaque mois dans le *Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada*. Il est également possible de les consulter sur le site Web de la SOGC.

Journal d'obstétrique et gynécologie du Canada (JOGC) : Le JOGC est l'organe canadien, soumis à l'examen collégial, de l'obstétrique, de la gynécologie et de la santé des femmes. Chaque numéro mensuel comporte des articles de recherche originaux, des analyses, des exposés de cas, des commentaires et des éditoriaux touchant tous les aspects de la santé génésique. Le JOGC fait partie de la base de données MEDLINE de la *National Library of Medicine*, et les résumés qui y figurent sont accessibles par l'entremise de PubMed. L'abonnement annuel au JOGC est compris dans les frais d'adhésion des membres actifs de la SOGC. Les articles sont publiés dans la langue dans laquelle ils ont été soumis, et sont accompagnés d'un résumé dans les deux langues officielles.

Communiqué SOGC : Publié dix fois par année dans les deux langues officielles au Canada, le Communiqué SOGC contient des articles sur les travaux de la Société, en plus de couvrir des événements, des mesures législatives et des développements revêtant de l'importance pour les professionnels de la santé prodiguant des soins aux femmes.

La cigogne électronique : La SOGC envoie régulièrement à ses membres un sommaire en ligne faisant état des nouvelles les plus récentes dans le domaine de la santé et des faits rapportés dans les médias. La série d'articles offerts permet aux membres de voir en un coup d'œil l'actualité concernant les questions de santé.

Au-delà du plaisir : Rédigé par des spécialistes médicaux de la SOGC, *Au-delà du plaisir* est le guide canadien ultime en matière de contraception. Ce livre, qui fournit des renseignements détaillés sur les méthodes contraceptives disponibles au Canada, donne à ses lecteurs l'information dont ils ont besoin pour faire des choix sains et personnalisés en matière de contraception.

Partir du bon pied : *Partir du bon pied* est un guide portant sur chaque étape de la grossesse et de l'accouchement, de la préconception à la période post-partum. Ce guide, fondé sur les directives cliniques de la SOGC, a été élaboré en vue de fournir aux Canadiennes les renseignements et les réponses dont elles ont besoin pour donner à leur enfant le meilleur départ possible dans la vie.

ÉDUCATION PUBLIQUE

Projet de sensibilisation à la contraception

En 2001, la Fondation pour la promotion de la santé sexuelle et génésique, administrée par la SOGC, a lancé le Projet de sensibilisation à la contraception (PSC), projet national visant à sensibiliser davantage le public aux infections transmissibles sexuellement et à la contraception.

À propos de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

Le projet a été mis sur pied afin d'élaborer un véhicule éducatif efficace pour aborder le manque de connaissances du public sur la contraception et la sexualité, et pour fournir une formation médicale continue dans le domaine de la santé sexuelle et génésique au Canada. L'ambitieux mandat du projet comprend l'amélioration de l'efficacité à offrir des services de consultation en contraception aux patientes, la réduction du nombre de grossesses non désirées et d'avortements, l'offre de meilleurs choix en matière de contraception, la réduction des échantillons inappropriés et l'élaboration d'un Programme humanitaire d'accès aux contraceptifs oraux à l'intention des femmes dans le besoin.

Le site Web masexualite.ca a été élaboré dans le cadre du projet de sensibilisation à la contraception. Ce site a été conçu en vue de fournir des renseignements fiables et à jour sur la santé sexuelle. Sa mise en œuvre a été rendue possible grâce à l'aide et à la collaboration d'une équipe d'organismes médicaux canadiens distingués. Il est administré par la SOGC.

Le Projet de sensibilisation à la contraception de la SOGC ainsi que la division des initiatives en matière de santé des Autochtones ont conclu un partenariat unique avec l'Organisation nationale des représentants indiens et inuits en santé communautaire (ONRIISC) pour miser sur l'éducation publique, le matériel promotionnel et des outils de référence qui abordent les préoccupations, les besoins et les problèmes des communautés autochtones.

Programme humanitaire d'accès aux contraceptifs oraux

Lorsque la situation financière de la patiente empêche cette dernière d'obtenir un contraceptif, les fournisseurs de soins de santé peuvent faire la demande d'échantillons gratuits par l'entremise du Programme humanitaire d'accès aux contraceptifs. Administré par la SOGC, ce programme assure l'accès aux contraceptifs aux patientes qui n'ont pas les moyens de se les payer.

infoVPH.ca

La campagne de sensibilisation publique de la SOGC intitulée « Passer le message... pas le virus » a été lancée en 2006 pour renseigner les Canadiens sur le virus du papillome humain (VPH), virus couramment transmis par voie sexuelle qui peut causer des verrues, des lésions et des cancers du col utérin et des organes génitaux. Le site Web www.infoVPH.ca est au cœur de la campagne. Ce site Web exhaustif offre des renseignements aux adolescents, aux adultes, aux parents, aux enseignants et aux professionnels de la santé sur le VPH, de quoi il s'agit et ce qu'on peut faire pour se protéger. Le site comprend des liens vers des recommandations et des directives cliniques portant sur le traitement, la prise en charge et la prévention du virus, ainsi que les dernières nouvelles et la recherche relatives au VPH.

Visitez www.infoVPH.ca.

www.mamenopause.ca

S'inspirant du Rapport de consensus sur la ménopause de la SOGC, www.mamenopause.ca est la ressource ultime au Canada pour obtenir des renseignements sur la ménopause. Conçu pour les professionnels de la santé et les Canadiennes, www.mamenopause.ca fournit des renseignements fiables sur le diagnostic et la prise en charge des symptômes ménopausiques, ainsi que des renseignements courants sur l'innocuité et l'efficacité de l'hormonothérapie.

RENSEIGNEMENTS UTILES ET SITES WEB

Adresse du bureau national :

780, promenade Echo
Ottawa (Ontario)
K1S 5R7

N° de téléphone du bureau national : (613) 730-4192 ou 1 800 561-2416

N° de télécopieur du bureau national : (613) 730-4314

Pour toute demande portant sur les sujets suivants, veuillez composer le numéro du bureau national et le numéro de poste correspondant :

Adhésion : 233

Abonnement au JOGC/numéros manquants/changement d'adresse : 233

Publications : 257

Médias : 359

Projet de sensibilisation à la contraception : 375

Projet sur le VPH : 320

Vous voulez participer à une FMC?

Rendez-vous à : www.sogc.org/cme/index_f.asp

Vous souhaitez modifier votre profil de membre ou renouveler votre adhésion en ligne?

Rendez-vous à : www.sogc.org

Sites Web relatifs

Pour consulter des résumés du JOGC : www.sogc.org/jogc/index_f.asp

Directions stratégiques 2006–2011 : www.sogc.org

Programme international pour la santé des femmes : www.sogc.org/iwhp/index_f.asp

Fondation canadienne de la santé des femmes : www.cfwh.org

Directives cliniques de la SOGC : www.sogc.org/guidelines/index_f.asp

Catégories de membres : www.sogc.org/about/index_f.asp, sous la rubrique « Devenez membre »

Ma sexualité : www.masexualite.ca

Information sur VPH : www.infoVPH.ca

Ma ménopause : www.mamenopause.ca